

La légende de Lydéric

A. de SaintLéger
1904



BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

TOME XXVI.

LILLE

IMPRIMERIE L. DANIEL

1904

LA

LÉGENDE DE LYDÉRIC

ET

DES FORESTIERS DE FLANDRE

PAR A. DE SAINT LÉGER

Maitre de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille,
Membre de la Commission historique du département du Nord

INTRODUCTION

I. EXPOSÉ DE LA LÉGENDE.

La légende des Forestiers se rencontre dans de nombreuses chroniques, écrites en latin, en flamand ou en français. Un des récits les plus complets — certainement celui qui a été le plus lu et qui a eu le plus de succès — est dû au chroniqueur lillois Pierre d'Oudegherst, qui composa, vers le milieu du XVI^e siècle, des *Annales de Flandres*(1). Nous allons le résumer pour rappeler la légende.

On peut y distinguer deux parties : la première qui concerne Lydéric de Buc ; la seconde, les autres forestiers jusqu'à Baudouin

(1) Les chroniques et annales de Flandres, contenant les héroïques et très victorieux exploits des Forestiers et Comtes de Flandres et les singularités et choses mémorables advenues audict Flandres, depuis l'an de N. S. Jésus Christ VI^e et XX jusqu'à l'an MCCCCLXXVI, nouvellement composées et mises en lumière par PIERRE D'OUDEGHERST, docteur eslois, natif de la ville de Lille. A Anvers, chez Christophe Plantin MDLXXI, pet. in 4^o. Edition Lesbroussart. Gand, 1789, 2 vol. 8^o.

Bras de fer. La plus étendue et la plus intéressante est la première, qui forme une sorte de pièce en trois tableaux pouvant recevoir pour titres : la naissance, la jeunesse, le gouvernement de Lydéric de Buc.

Voyons le premier tableau :

Au temps du roi de France Clothaire II. vers l'an 620, rapporte d'Oudegherst, Salvaert, prince de Dijon, forcé de quitter la Bourgogne par suite des séditions qui y avaient lieu, résolut de se rendre à la cour du roi d'Angleterre, son parent. Accompagné d'une nombreuse suite et de sa femme Emergaert, fille de Gérard de Roussillon, il arriva au pays de Bucq lez Lille, dans un bois qu'on appelait « sans mercy » par suite des crimes que commettait le seigneur du lieu, le géant Phinaert. Malgré ses relations de parenté avec le prince bourguignon, Phinaert se jeta avec ses satellites sur le convoi, tua Salvaert et massacra sa suite. Emergaert qui était enceinte réussit à s'échapper avec une servante et à se cacher dans le bois. Par hasard, un ermite, Lydéric, qui venait puiser de l'eau à une fontaine, la trouva et la consola de son mieux. Elle allait s'abandonner au sommeil quand se manifesta une apparition miraculeuse : la vierge Marie promit à Emergaert que l'enfant, qui naîtrait d'elle, vengerait son père, délivrerait la région de la tyrannie du géant et « deviendrait seigneur de ce pais duquel ses successeurs jouiraient à tousjours ». Bientôt Emergaert fut prise des douleurs de l'enfantement et mit au monde un fils. Avertie par sa servante que les brigands de Phinaert fouillaient le bois à sa recherche, la malheureuse, pour essayer de sauver son enfant, le cacha sous une haie, puis se laissa prendre. L'ermite Lydéric trouva l'enfant, le recueillit, le baptisa de son nom et le fit allaiter par une biche, qui se présenta inopinément pour le nourrir.

Dix ans après — nous arrivons au 2^e acte — l'ermite envoya le jeune Lydéric compléter son éducation en Angleterre. A l'âge de dix-huit ans, entré au service du roi de ce pays, le jeune homme se distingue déjà par sa grâce, par sa force et son habileté dans tous les exercices chers aux chevaliers au point que la fille du roi, la belle Gracienne, en tombe amoureuse. Bientôt pourtant le fils de Salvaert se rappelle que sa mère est prisonnière de Phinaert et que son père n'est pas vengé. Il renonce aux douceurs d'un amour partagé et, du consentement de sa maîtresse, qui en bonne et vaillante dame, favorise de tout son pouvoir l'accomplissement de son projet, il quitte l'Angleterre et se rend à Soissons, auprès du roi de France Dagobert, qui lui fait le meilleur accueil.

Là, il accuse Phinaert, demande justice et réclame le duel judiciaire. Le roi le lui accorde, mais à regret, car le géant passe pour le chevalier le plus redoutable du royaume.

Au jour indiqué, le 15 juin 640, le roi Dagobert, avec toute sa cour, vient assister au combat qui a lieu dans la ville de Lille, sur le pont de Fin. Le combat est long, mais Lydéric triomphe du géant, le tue et délivre sa mère. Alors le roi, pour honorer le courage du jeune chevalier, lui donne « du consentement des princes, barons et seigneurs qui l'accompagnoient », les biens de Phinaert et lui confie en outre l'administration de la Flandre, sous le titre de *for estian*. Le voilà donc administrateur de la Flandre. Mais il n'était encore qu'au début de sa fortune.

Quelques années se passent et nous sommes au troisième acte. Un jour qu'il chassait dans la forêt de Bucq, le *forestier* Lydéric fit la rencontre d'une « dame belle en toute perfection, mais si descontortée, qu'il semblait de ses deux yeux un tuyau ou canal par lequel la fontaine vive prend son cours ». C'était Rothilde ou Ydone, sœur du roi Dagobert, qui avait été enlevée par les seigneurs de Poitiers et de Parthenay. Lydéric s'empressa d'offrir à la princesse l'hospitalité dans son château d'Harlebecque, où il résidait ordinairement, et, oublieux des amours de Gracienne, la demanda en mariage au roi de France. Dagobert lui accorda la main de sa sœur et lui donna, comme dot, « toute la terre d'Artois, Vermandois, Picardie, Amiens, Nelle, Péronne, Soisson et Noyon, réservé seulement l'hommage et serment de fidélité (1) ». Cela se passait en 642, et c'est ainsi que Lydéric, « de pauvre et petit compagnon (encores que yssu de maison royale) parvint à la grandeur et autorité (2) ».

Lydéric fit régner dans le pays une sévère justice, réprima les brigandages, châtia sévèrement les crimes et délits, à tel point qu'il ordonna de mettre à mort son fils aîné Joseram qui avait enlevé de force un panier de pommes à une pauvre femme.

Voilà, en abrégé, comment Pierre d'Oudegherst raconte les aventures de Lydéric de Buc; son récit forme un tout complet, un véritable petit roman. Mais le chroniqueur ne s'est pas arrêté en aussi bon chemin. A la suite des hauts faits de Lydéric de Buc, il rapporte

(1) d'Oudegherst, I, p. 71.

(2) d'Oudegherst, I, p. 74.

l'histoire de ses successeurs et descendants. Toutefois sa narration devient beaucoup plus sèche. On en pourra juger par ce court résumé :

Lydéric mort en 692, un de ses fils Antoine lui succède en qualité de forestier. Son gouvernement fut malheureux : les Goths, les Vandales, et les Huns ravagèrent la Flandre ; Antoine se retira en France et ses descendants, Bossaert, Elstore, Bossaert II, successivement comtes d'Harlebecque et forestiers, ne firent rien pour expulser les barbares. Ce fut Charlemagne, qui en débarassa le pays avec l'aide de Lydéric II, fils de Bossaert II.

Pour le récompenser de ses services, Charlemagne lui donna, en 792, la province de Flandre, qu'il gouverna avec prudence et justice pendant seize ans. Il mourut en 808 et fut enterré à Harlebecque.

De son mariage avec Flandrine ou — suivant d'autres — avec Emergaert, Lydéric II eut un fils, nommé Inghelram, qui mourut en 823 et laissa le pouvoir à son fils Andacer. En récompense de sa fidélité, Louis le Pieux donna à Andacer le pays de Téroüane et les comtés d'Arras et de Boulogne, qui avaient été confisqués sur le traître-Froymont d'Arras.

Baudouyn, surnommé Bras de fer, succéda en 837 à son père Andacer, en qualité de forestier, mais il devint bientôt comte de Flandres.

Telle est dans ses grandes lignes la légende des forestiers comme Pierre d'Oudegherst la raconte (1). Qu'y a-t-il de vrai au fond de tout cela ?

II. — ÉTAT DE LA QUESTION.

Les érudits ne s'accordent pas sur la valeur historique à attribuer à la légende. Les uns (2), considérant que certains faits, pris naturelle

(1) J'ai respecté pour les noms propres l'orthographe que l'on trouve dans les textes : c'est ainsi que le personnage, qui est connu sous le nom d'Audacer, est appelé Andacer par Pierre d'Oudegherst. On rencontrera donc ces deux formes dans ce travail.

(2) Notamment Vredius. *Historia comitum Flandriae*. Brugis, 1650, in fol. cf. pars secunda Flandria Christiana, page 271. de Bast. *L'existence chimérique de nos forestiers de Flandre et Baudouin Bras de fer, premier comte de Flandre proprement dit*. Mémoire à la suite de l'*Institution des communes dans la Belgique pendant les XII^e et XIII^e siècles*. Gand, 1819, in-4°. A. Wauters. *Sur les*

ment en dehors des épisodes merveilleux, sont en opposition absolue avec des événements parfaitement connus, en ont conclu qu'il n'y avait rien à retenir de ce tissu de contradictions, d'erreurs et d'anachronismes. Ils font observer notamment que les circonstances du combat singulier de Lydéric et de Phinaert suffiraient à elles seules pour prouver l'inanité de ces récits, attendu que le duel en champ clos n'était pas dans les usages mérovingiens. Ils reprochent à la légende de faire du pays de Buc, c'est-à-dire de la région de Lille, une dépendance de la Flandre, car il est absolument certain qu'au VIII^e siècle encore le Mélantois, comme le Tournaisis, était complètement distinct du *pagus* de Bruges auquel seul s'appliquait le nom de Flandres. Ils remarquent aussi qu'il faudrait admettre qu'au VII^e siècle Dijon avait des princes particuliers et qu'il y eut deux Gerart de Roussillon, puisque le Gérart, personnage historique, vécut non au commencement du VII^e siècle, mais au milieu du IX^e siècle. Enfin ils montrent qu'il n'y a aucune concordance entre les différentes versions de la légende au sujet du nombre et de la chronologie des forestiers et prétendent que ces contradictions sont encore une preuve manifeste de la futilité de ces récits. Pour ces érudits, l'histoire du comté ne commence qu'avec Baudouin Bras de fer, qui est la souche de la dynastie flamande. Tout ce qui concerne ses prétendus ancêtres et prédécesseurs doit être rejeté en bloc.

D'autres érudits (1), constatant que, si les versions varient dans les détails, elles se ressemblent au moins dans les grandes lignes, ne peuvent admettre que l'ensemble soit du pur roman. De plus, se basant sur ce que certains noms de personnes et certains faits se rencontrent ailleurs, dans des documents authentiques, ils affirment que la légende

premiers temps de l'histoire de Flandre. Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique, 3^e série, t. IX (1885) p. 165. *La légende des Forestiers de Flandre*, ibidem, 2^e série, XXXVI (1873), p. 208. cf. aussi H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, p. 46, Bruxelles, 1902, in-8^e.

(1) Lebon. *Mémoire sur les Forestiers de Fl.* dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. II (1834), p. 29. De Loys. *Mémoire sur les Forestiers de Fl.* ibidem, p. 83. Kervyn de Lettenhove. *Les Forestiers de Fl.* dans les Annales de la Société d'Émulation de Bruges, 1845, p. 353. Cf. aussi l'histoire de Flandre (792-1792), 1^{er} vol. 1847. J. Bertin et G. Vallée. *Étude sur les forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre*, Arras, 1876, br. in 8^e. L. Chamonin. *La Flandre wallonne aux temps Mérovingiens*. *Les Forestiers de Flandre*, dans les Annales du Comité flamand de France, XXII (1895) p. 185.

a un fondement historique et qu'il est possible d'en dégager un certain nombre de renseignements qui doivent être tenus pour vrais. La constatation de certains faits dûment vérifiés n'est elle pas une forte présomption pour la vérité de l'ensemble ? Pour eux, il est établi que le premier comte Baudouin Bras de fer eut pour prédécesseurs ses ancêtres, qui gouvernèrent la Flandre en qualité de forestiers.

Tel est en résumé l'état de la question. Les arguments employés de part et d'autre pour défendre ou pour contester l'existence des forestiers de Flandres, ne sont pas sans valeur ; mais, comme ils ne portent que sur des points de détail, ils ne sont pas absolument péremptoirs. Ce serait renouveler un débat sans issue que de les discuter. Il est préférable d'employer, pour nous fixer sur la valeur historique de la légende, un autre procédé qui consiste à rechercher par la critique et la discussion des textes, l'origine des renseignements concernant les forestiers.

En passant en revue dans l'ordre chronologique les documents qui nous intéressent, nous étudierons comment la légende s'est formée, ce que les chroniqueurs ont emprunté à la réalité, ce qu'ils ont tiré de leur imagination. Nous pourrons ainsi dégager les renseignements que l'histoire doit retenir de ceux qu'elle doit repousser.

Lire la suite dans la rubrique « Les Forestiers » :
« La valeur historique de la légende ».